

Le mot du Directeur Général



En 2005, le Niger a connu une situation économique et politique marquée par une crise alimentaire aigüe suivie, heureusement, par une bonne campagne agricole.

C'est dans cet environnement économique que les comptes de l'exercice 2005 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) ont confirmé l'évolution positive observée au cours des deux exercices précédents : en effet, les principaux indicateurs de la Banque ont connu une nette amélioration par rapport à ceux de l'année précédente.

Ainsi, les dépôts de la clientèle ont atteint le volume record de 32,8 milliards de F CFA, soit une hausse de 21,3 % par rapport à la période antérieure.

L'accroissement du nombre de comptes actifs de la Banque s'est poursuivi de façon significative : ceux-ci ont connu en 2005 une hausse de 45 %, après celle de 2004 qui était de 63,5 %. Cette évolution remarquable concerne tous les types de comptes et de clientèles.

Les engagements de la clientèle directs et par signature ont crû de 16 % en atteignant 26,1 milliards de F CFA. Cette variation sensible s'est faite dans le respect de la politique de rigueur en matière d'octroi de crédit, qui a toujours caractérisé la BOA-NIGER.

Malgré une hausse sensible des charges induites essentiellement par le nouveau siège social, l'accroissement significatif des produits d'exploitation de 23,2 % a permis à l'établissement d'atteindre des niveaux de résultats nettement en amélioration par rapport à ceux des exercices antérieurs. En effet, le produit net bancaire s'est élevé cette année au niveau jamais atteint de 3,1 milliards de F CFA, soit une progression de près de 21 % par rapport à l'année précédente.

Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 929,3 millions de F CFA contre 479,5 millions de F CFA en 2004.

Le résultat avant impôt est ressorti au 31 décembre 2005 à 815 millions de F CFA, soit une hausse de 12,2 % ; quant au résultat net, il a connu un léger recul de 4 %, en raison notamment de l'effort accompli en matière de constitution de provisions.

L'ensemble de ces résultats a porté le coefficient d'exploitation de la Banque à 61 %, ce qui constitue le meilleur niveau que la Banque ait jamais obtenu.

Ces performances atteintes en 2005 ont permis à la BOA-NIGER d'atteindre avec un an d'avance les objectifs de croissance et de rentabilité du Plan Triennal de Développement 2004-2006 (PTD 2004-2006).

Fidèle à sa volonté de toujours mieux satisfaire sa clientèle, la BOA-NIGER a été en 2005, à l'occasion des Vèmes Jeux de la Francophonie, la seule banque à avoir installé chez les commerçants de Niamey des Terminaux de Paiement Electroniques (TPE) acceptant la carte VISA.

Ainsi, année après année, la BOA-NIGER, maintenant présente au Niger depuis plus de dix ans, s'est imposée dans le paysage bancaire national comme une banque " tous publics " innovante, moderne, proche de sa clientèle et citoyenne.

Mamadou Sène
Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2005

Janvier

- Prise de participation au capital du Fonds d'Investissement AFRICINVEST, dans le cadre d'une participation globale de 2 millions d'Euros du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING / BANK OF AFRICA (Groupe AFH / BOA).

Avril

- Tenue à Niamey des Rencontres BANK OF AFRICA pour les cadres du Réseau. Rachat du solde des actions de la BANK OF AFRICA - BÉNIN détenues par la Société Financière Internationale (SFI)

Juillet

- Souscription à l'augmentation de capital de la BANK OF AFRICA - MADAGASCAR, portant la part de AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) à 39,1 % du capital de cette Banque.

Août

- Souscription à l'augmentation de capital de la BANK OF AFRICA - MALI, portant la part de AFH à 49,8 % du capital de cette Banque.
- Prise de participation au capital de la compagnie d'assurances COLINA-MADAGASCAR à hauteur de 25 % du capital de cette société.

Décembre

- Tenue à Ouagadougou des Rencontres BANK OF AFRICA pour les Administrateurs du Réseau.
- Déménagement à Bamako d'une partie des Structures Centrales du Groupe.
- Augmentation de la participation de AFH au capital de la société AGORA.
- Augmentation de la participation de AFH au capital de la société AFH - OCÉAN INDIEN.

Chiffres clés

31/12/2005

Activité	
Dépôts clientèle*	32 738
Créances clientèle*	15 041

Résultat	
Produit Net Bancaire *	3 110
Charges de fonctionnement *	1 752
Résultat Brut d'Exploitation *	1 213
Résultat Net *	434
Coefficient d'exploitation (%)	61 %

Structure	
Total Bilan *	39 756
Fonds Propres après répartition *	3 487
Fonds Propres/Total Bilan (%)	8,8
Effectif moyen pendant l'exercice	73

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 7 membres, est actuellement composé comme suit :

- Paul DERREUMAUX, Président
- ATTICA S.A., représentée par Benoit MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT représentée par Kodjo TRONOU
- Ousmane DAOU, AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)
- Georges ABALLO
- Boureima WANKOYE
- René FORMEY de SAINT LOUVENT

Répartition du capital

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	41.8 %
ATTICA S.A.	8.1 %
Banque Ouest Africaine De Développement (BOAD)	15.0 %
Actionnaires nationaux	20.1 %
Autres actionnaires	15.0 %

Rapport du Conseil d'Administration

À l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 juin 2006 pour l'exercice social 2005.

- [Le cadre économique et financier de l'exercice 2005](#)
- [Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2005](#)

Le cadre économique et financier de l'exercice 2005

En 2005, l'économie mondiale serait marquée par un taux de croissance de 4,3 %, ce qui constituerait une légère décélération par rapport au taux de 4,6 % de l'année 2004.

Cette décélération est consécutive, d'une part, à la flambée des cours du pétrole qui a franchi la barre des 70 USD le baril et, d'autre part, à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain.

Toutefois, l'évolution des taux de croissance en 2005 reste légèrement contrastée d'une région à l'autre. Les pays émergents d'Asie, entraînés par la Chine et l'Inde, tout comme les États-Unis continueraient à conforter leur avance en matière de croissance sur les autres économies du monde.

La part de l'Union Européenne dans l'économie mondiale serait en baisse relative ; la croissance économique, bien que forte dans les nouveaux États membres, serait affectée en Europe par une croissance molle en Allemagne, en France et en Italie, liée partiellement à l'appréciation de l'Euro.

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont fait partie le Niger, connaîtrait en 2005 un taux de croissance de 3,7 % contre 3,0 % en 2004 ; cette légère amélioration du taux de croissance serait obtenue malgré la hausse des cours du pétrole et la baisse de ceux des principales matières premières.

Au Niger, la situation économique, sociale et politique a été marquée en 2005 par une crise alimentaire

aigüe suivie, heureusement, par une bonne campagne agricole.

Le taux de croissance en 2005 serait de 4,6 % contre 0,9 % en 2004, grâce au retour à des conditions climatiques plus favorables et, partant, à la bonne tenue du secteur primaire ; les secteurs primaire, secondaire et tertiaire croîtraient respectivement de 5,7 %, 6,2 % et 3,1 %. Globalement, les contributions desdits secteurs à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) seraient respectivement de 1,8 point, 0,7 point et 2,1 point. Vue sous l'angle de la demande, la croissance économique en 2005 au Niger serait essentiellement stimulée par la progression des investissements qui croîtraient de 22,7 % et par l'amélioration des échanges extérieurs ; l'accroissement de l'investissement est à lier à l'augmentation des investissements extérieurs et à ceux réalisés dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République, des Vèmes Jeux de la Francophonie et de l'extension des réseaux routier et électrique.

La consommation, l'investissement, les exportations et les importations contribueraient respectivement à la croissance du PIB de 4,1 points, 0,7 point, 0,9 point et -1,1 point.

L'inflation, bien maîtrisée en 2004, se serait emballée en 2005 du fait de l'effet cumulé de la forte remontée des prix des produits alimentaires résultant elle-même des mauvais résultats de la campagne agricole 2004/2005, de la hausse du prix du baril de pétrole et de certains produits de base comme le riz. Compte tenu des éléments défavorables qui précèdent, le taux d'inflation annuel moyen en 2005 se situerait à 8 % contre 0,2 % en 2004.

Les finances publiques du Niger connaîtraient en 2005 des recettes budgétaires totales (recettes fiscales, non fiscales et dons) en hausse de l'ordre de 5 %. Toutefois, les recettes de l'État progresseraient de 8,1 % pour représenter 11 % du PIB en 2005 contre 12,2 % en 2004. Cette progression est le fait des recettes fiscales, des recettes non fiscales et de celles des comptes spéciaux qui progresseraient toutes. Quant aux dons, ils resteraient stationnaires, en atteignant 88,4 milliards de F CFA contre 89,2 milliards de F CFA l'année précédente. Les dépenses budgétaires, tirées par les dépenses en capital, qui croîtraient de 3,8 %, et par les dépenses courantes, qui progresseraient de 21,7 %, connaîtraient une hausse de 12 % pour s'établir à 351,5 milliards de F CFA et représenter 20,5 % du PIB contre 23 % en 2004. Aussi, l'exécution des opérations financières de l'État devrait se traduire par une détérioration des soldes budgétaires.

L'encours de la dette publique se situerait en 2005 à 1 062 milliards de F CFA, soit 62 % du PIB nominal en 2005 contre 1 093 milliards de F CFA en 2004, soit 63,8 % du PIB. La dette extérieure continue à représenter, avec 78,4 % du total, la part la plus importante de l'endettement du Niger.

La balance des paiements extérieurs laisserait apparaître en 2005 un excédent modéré de 15 milliards de F CFA contre un léger déficit de 3,8 milliards de F CFA l'année précédente. Cet excédent cache une évolution contrastée de la balance courante et du compte de capital et d'opérations financières. En effet, la balance courante accuse un déficit de 130 milliards de F CFA expliqué par la dégradation de la balance commerciale et de la balance des services, en liaison avec les dépenses relatives à la crise alimentaire, à l'organisation des Vèmes Jeux de la Francophonie et à l'alourdissement de la facture pétrolière ; ce déficit est compensé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières du fait de l'importance des ressources extérieures mobilisées.

La situation monétaire en 2005, comparée à celle de 2004, laisserait apparaître une amélioration des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et de la masse monétaire.

La position nette créditrice des institutions monétaires se serait améliorée en 2005 avec un niveau d'avoirs extérieurs net positif de 71,9 milliards de F CFA contre 60,4 milliards de F CFA en 2004.

Le crédit intérieur connaîtrait un accroissement de 5,4 milliards de F CFA pour se situer à 191,8 milliards de F CFA ; cette hausse résulterait de l'expansion des crédits à l'économie atténuée par l'amélioration de la Position Nette du Gouvernement. La masse monétaire s'établirait à 243 milliards de F CFA en 2005 contre 233,3 milliards de F CFA en 2004, soit une progression de 6,5 %.

Pour la période 2006-2008, les objectifs du Gouvernement s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, à savoir :

- la consolidation des progrès réalisés ;
- l'accélération d'une croissance forte et durable ;
- la stabilité des prix ;
- la poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques ;
- la mobilisation accrue des ressources internes ;
- la poursuite de l'apurement de la dette intérieure ;
- le renforcement des ressources humaines ;
- la poursuite des réformes structurelles, notamment celles liées au processus d'intégration économique et favorables à l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Le cadre macro-économique à moyen terme 2006-2008 prévoit, d'une part, un taux de croissance du PIB réel de 4,1 % en moyenne sous l'impulsion du secteur rural, de l'industrie de transformation et du secteur du tourisme et, d'autre part, un taux d'inflation moyen annuel inférieur à 3 %, grâce à un approvisionnement régulier des marchés en produits de consommation courante, à la constitution régulière du stock de sécurité alimentaire et au respect de la politique monétaire communautaire.

En matière de politique budgétaire, les objectifs visent principalement l'accroissement des ressources internes à travers le renforcement des capacités des structures de contrôle et de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale et la réduction du champ des exonérations.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2005

Les comptes de l'exercice 2005 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) confirment l'évolution positive constatée en 2002, 2003 et 2004. Les principaux indicateurs sont en nette amélioration par rapport à ceux de l'année 2004 ; le produit net bancaire, le plus élevé jamais atteint par la Banque, et le bénéfice avant impôt affichent une amélioration sensible en progressant respectivement de 23 % et 12,2 %.

Le total du bilan au 31 décembre 2005 s'établit à 39 755 587 765 F CFA contre 32 810 313 210 F CFA au 31 décembre 2004, soit une hausse sensible de 21,2 %.

Les dépôts de la clientèle atteignent à la fin de l'exercice 2005 un niveau record de 32 738 088 933 F CFA contre 27 688 482 830 F CFA au 31 décembre 2004, soit une hausse significative de 18,2 %.

Les dépôts à vue, dans cet ensemble, s'établissent au 31 décembre 2005 à 23 942 982 739 F CFA contre 19 860 255 750 F CFA au 31 décembre 2004, soit une hausse de 20,6 % expliquée par l'accroissement généralisé des ressources collectées auprès des particuliers et des associations et organisations assimilées qui ont, en effet, crû respectivement de 58,8 % et 42,5 %, grâce aux résultats positifs des actions commerciales menées.

Les dépôts à terme connaissent une hausse modérée de 4 % en passant de 6 044 431 294 F CFA à 6 288 411 104 de F CFA, d'une année à l'autre.

Les comptes d'épargne, avec un accroissement important de 40,6 % au cours de l'exercice 2005, passent de 1 780 295 786 F CFA au 31 décembre 2004 à 2 503 655 330 F CFA au 31 décembre 2005, grâce à l'attrait qu'exerce la BOA-NIGER sur la clientèle de particuliers. La structure des dépôts s'est légèrement modifiée au cours de l'exercice 2005 : ainsi, les dépôts à vue représentent, à fin décembre 2005, 73,1 % des ressources drainées contre 71,7 % en 2004, les dépôts à terme 19,2 % contre 21,8 % et les comptes d'épargne 7,6 % contre 6,4 %. Les contributions par agence dans la collecte des dépôts n'ont évolué que légèrement au cours de l'exercice. Il est cependant à noter le développement appréciable de l'Agence de Dosso, ouverte comme guichet périodique en novembre 2003 et devenue agence permanente en septembre 2004, qui a vu ses ressources, insignifiantes fin 2003, atteindre, au 31 décembre 2005 plus de 900 millions de F CFA.

Le nombre de comptes ouverts et actifs connaît une hausse de 44,8 % au 31 décembre 2005 par rapport

à la même date de l'année précédente ; cette hausse significative est essentiellement le fait des comptes de dépôts à vue de particuliers et des comptes d'épargne, dont les nombres ont respectivement crû de 48,3 % et de 38,8 %.

Les dettes interbancaires ont augmenté de 20,8 % au cours de l'exercice 2005, en passant de 423 095 685 F CFA au 31 décembre 2004 à 511 100 752 F CFA au 31 décembre 2005 ; il est à noter que le niveau atteint à fin 2005 s'explique à hauteur de 398 085 304 F CFA par l'utilisation de la ligne de refinancement à moyen terme de la Banque Européenne d'Investissement et à hauteur de 113 010 863 F CFA par les soldes créditeurs des comptes de banques et établissements financiers ouverts dans les livres de la Banque.

Les autres passifs ont augmenté de 76,5 % en 2005, en passant de 680 028 644 F CFA au 31 décembre 2004 à 1 200 068 016 F CFA au 31 décembre 2005.

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 93 587 976 F CFA au 31 décembre 2005 contre 82 046 530 F CFA au 31 décembre 2004 ; elles sont com-posées à 100 % par des provisions pour charges de retraite.

Le fonds pour risques bancaires généraux s'élève à 753 469 991 F CFA au 31 décembre 2005 contre 603 993 901 F CFA au 31 décembre 2004 ; cette hausse de 149 476 090 F CFA correspond à la dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2005 ; elle est déterminée selon le mode de calcul en vigueur à la BANK OF AFRICA - NIGER.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2004 ont augmenté de 191 145 253 F CFA au 31 décembre 2005 ; cette variation s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2004 décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2005.

Les engagements de la clientèle, engagements directs et engagements par signature confondus, s'élèvent au 31 décembre 2005 à 26 116 037 958 F CFA contre 22 526 494 438 F CFA au 31 décembre 2004, soit une hausse de 15,9 % portant essentiellement sur les engagements directs.

Les prêts et avances connaissent une hausse de 66,7 % en s'élevant de 5 582 369 820 F CFA au 31 décembre 2004 à 9 308 194 852 F CFA au 31 décembre 2005. Cette hausse s'explique essentiellement par le développement régulier que connaissent les prêts aux particuliers et aux entreprises.

Les comptes ordinaires débiteurs font ressortir une hausse de 36 % en passant de 3 114 581 265 F CFA au 31 décembre 2004 à 4 238 319 654 F CFA au 31 décembre 2005. Cette hausse s'explique par le net accroissement des découverts accordés aux entreprises.

L'encours des effets escomptés s'établit à 1 494 463 047 F CFA au 31 décembre 2005 contre 1 798 368 759 F CFA au 31 décembre 2004, soit une baisse de 16,7 %, qui cache une activité accrue en 2005, comme le montrent les produits tirés de cette activité qui sont de 152,8 millions de F CFA au 31 décembre 2005 contre 129,8 millions de F CFA au 31 décembre 2004.

Les engagements par signature connaissent une baisse de 7,9 % en s'établissant au 31 décembre 2005 à 11 075 060 405 F CFA contre 12 031 174 594 F CFA au 31 décembre 2004. L'encours des cautions émises s'accroît de 3,1 % d'une fin d'exercice à l'autre en passant de 9 711 279 868 F CFA à 10 016 173 927 F CFA. L'encours de lettres de crédit s'établit à 1 058 886 478 F CFA à fin 2005 contre 2 319 894 726 F CFA à fin 2004, soit une baisse de 54,4 %.

Les titres de placement s'élèvent à 3 281 950 000 F CFA au 31 décembre 2005 contre 3 961 880 000 F CFA à la fin de l'exercice précédent : cette baisse de 17,2 % s'explique essentiellement par l'amortissement des titres détenus.

Les immobilisations financières passent de 1 699 112 348 F CFA au 31 décembre 2004 à 1 698 705 839 F CFA au 31 décembre 2005.

Les immobilisations incorporelles connaissent une hausse significative en s'élevant de 33 941 914 F CFA

au 31 décembre 2004 à 134 169 851 F CFA au 31 décembre 2005. Cette hausse s'explique par les investissements nouveaux en formation, licences et logiciels informatiques liés aux projets en cours, notamment la Télécompensation.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 888 013 220 F CFA au 31 décembre 2005 contre 1 567 958 822 F CFA au 31 décembre 2004, suite à l'enregistrement pendant l'exercice d'un montant de 492 055 710 F CFA au titre des immobilisations nouvelles, d'un montant de 33 718 040 F CFA au titre des sorties d'immobilisations et d'une dotation aux amortissements sur les immobilisations d'un montant de 138 283 270 F CFA.

Les produits d'exploitation ont augmenté significativement de 23,2 % en 2005, en passant de 3 010 480 491 F CFA au 31 décembre 2004 à 3 708 827 042 F CFA au 31 décembre 2005.

Les intérêts et produits assimilés progressent de 27,5 % en atteignant 2 157 585 805 F CFA au 31 décembre 2005 contre 1 691 583 226 F CFA au 31 décembre 2004 du fait de la hausse sensible des intérêts reçus des créances sur la clientèle.

Les commissions s'élèvent à 585 333 265 F CFA au 31 décembre 2005 contre 432 877 640 F CFA au 31 décembre 2004, soit une avancée de 35,2 % due notamment à la progression des frais de tenue de compte engendrée elle-même par l'accroissement du nombre de comptes ouverts.

Les produits sur les opérations financières, qui regroupent essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, augmentent de 5,8 % en passant de 801 636 192 F CFA à 847 878 815 F CFA ; il est à noter, cependant, la hausse significative de 18,6 % des produits sur opérations de change.

Les produits généraux d'exploitation s'élèvent à 117 917 157 F CFA au 31 décembre 2005 contre 83 813 196 F CFA au 31 décembre 2004, soit une avancée de 40,7 %.

Les produits exceptionnels s'élèvent au 31 décembre 2005 à 38 496 529 F CFA contre 263 861 251 F CFA l'année précédente.

Les profits sur exercices antérieurs s'établissent à 43 461 394 F CFA à fin 2005 contre 6 015 626 F CFA un an auparavant.

Les charges d'exploitation (hors amortissements) s'accroissent de 20,1 % en passant de 1 957 503 969 F CFA au 31 décembre 2004 à 2 350 578 473 F CFA au 31 décembre 2005.

Les charges bancaires, qui rassemblent les intérêts et charges assimilées, les commissions et les charges sur opérations financières, s'élèvent au 31 décembre 2005 à 599 019 317 F CFA contre 483 450 507 F CFA au 31 décembre 2004, soit une progression de 23,9 % expliquée en grande partie par l'accroissement des intérêts versés à la clientèle au titre des dépôts rémunérés.

Les frais généraux d'exploitation connaissent un accroissement de 18,8 % au cours de l'exercice 2005 en évoluant de 1 474 053 462 F CFA au 31 décembre 2004 à 1 751 559 156 F CFA au 31 décembre 2005.

Les frais de personnel augmentent de 9 % en passant de 506 636 155 F CFA au 31 décembre 2004 à 552 125 354 F CFA au 31 décembre 2005.

Les autres frais généraux augmentent de 967 417 307 F CFA au 31 décembre 2004 à 1 199 433 802 F CFA au 31 décembre 2005, soit une hausse de 24 % expliquée par les charges induites par le nouveau siège social de la Banque et l'accroissement d'activité.

Le bénéfice d'exploitation (le bénéfice avant impôt et avant éléments exceptionnels et sur exercices antérieurs) s'établit à 929 255 843 F CFA au 31 décembre 2005 contre 480 450 959 F CFA au 31 décembre 2004, soit une hausse significative de 93,4 %.

Le bénéfice de l'exercice 2005 s'élève à 434 413 481 F CFA contre un montant de 454 301 687 F CFA

pour celui de l'exercice 2004, soit une légère baisse de 4,4 %, après, d'une part, une perte exceptionnelle et sur exercices antérieurs de 113 971 312 F CFA en 2005 contre un profit de 245 894 878 F CFA en 2004 et, d'autre part, le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 380 871 050 F CFA cette année contre 272 044 150 F CFA l'année dernière. Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, votre Conseil d'Administration vous propose, après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 65 162 022 FCFA :

- la distribution d'un dividende par action de 20 %, soit au total 300 000 000 F CFA ;
- l'affectation en réserve facultative du solde du bénéfice, soit 69 000 000 F CFA, le nouveau report à nouveau étant de 1 651 470 F CFA.

Après répartition, les fonds propres de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élèveront à 3 486 529 128 F CFA contre 3 202 639 558 F CFA en 2004, soit une hausse de 8,9 %. Ces fonds propres après répartition représentent 8,8 % du total du bilan de la Banque au 31 décembre 2005.

Pour les toutes prochaines années, la BANK OF AFRICA - NIGER s'est, dans le cadre de son Plan Triennal de Développement 2004-2006, donnée la mission d'être une des principales institutions financières au Niger, tant par la qualité de sa croissance que par sa rentabilité et la qualité de la gestion de ses ressources humaines. Cette mission est en passe d'être remplie, comme en témoignent les résultats obtenus en 2005 et en 2004. Toutefois, le succès, pour qu'il soit durable, doit reposer sur la qualité et la motivation des femmes et des hommes qui constituent le personnel de la BANK OF AFRICA - NIGER et qui n'ont jusqu'ici manqué ni de l'une, ni de l'autre. Qu'ils soient donc tous remerciés pour le travail ainsi accompli et pour les résultats obtenus en 2005, et encouragés à poursuivre et renforcer cette mobilisation et cet engagement en faveur de leur Banque.

La Direction Générale de la Banque entend d'ailleurs contribuer significativement à la mobilisation des ressources humaines de la Banque en poursuivant et en approfondissant les actions entreprises à cet effet.

Enfin, le Conseil d'Administration remercie les actionnaires pour leur confiance et leur soutien permanent et sans réserve et souhaite que celui-ci se maintienne et se renforce au cours de l'exercice 2006.

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005.

- [Rapport général des commissaires aux comptes](#)
- [Rapport spécial des commissaires aux comptes](#)

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 mars 2005 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER), nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Ces vérifications visent à relever les faits marquants concourant ou entravant le fonctionnement normal des organes sociaux et ont également pour objectif de nous assurer que l'exercice du contrôle interne est effectué conformément à la circulaire n° 10-2000 du 23 juin 2000 de la Commission Bancaire. À l'issue de notre intervention, nous avons fait les constatations suivantes :

- la Banque a poursuivi au cours de l'exercice 2005 sa politique de modernisation par la carte VISA, par la mise à disposition d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE) pour les clients commerciaux et des guichets de retrait pour la clientèle ;
- les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de crédit et les Assemblées Générales des actionnaires se sont régulièrement tenues au cours de l'exercice ;
- la Banque a accompli les exigences contenues dans la circulaire n° 10-2000/CB du 23 juin 2000 relative à la réorganisation du contrôle interne au sein des banques et établissements financiers avec des rapports trimestriels sur les contrôles effectués des revues globales semestrielles du portefeuille ;

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2005.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels du présent rapport sont, au regard des règles et principes comptables des banques et établissements financiers de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

(UEMOA), réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire. La Banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1er janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de 2 641 millions de F CFA au 31 décembre 2005 et respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de ceux indiqués ci-après :

- le coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables est de 66,83 % pour un minimum requis de 75 %,
- le ratio de structure du portefeuille s'établit à 7,24 % pour un minimum requis de 60 %,
- le ratio de contrôle des immobilisations et des participations s'établit à 101,36 % pour un maximum de 100 %.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2005.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et la loi bancaire.

Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux Dirigeants, au personnel et aux Commissaires aux Comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 35 paragraphe 3 de la loi bancaire ont fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration de la Banque. En vertu de ce même article 35 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordés aux personnes visées par le premier paragraphe de l'article 35 ressort à 489 millions de F CFA et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

Membres du conseil d'administration : 260

Personnel : 229

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à 18,51 % avec des fonds propres effectifs de 2 641 milliards de F CFA au 31 décembre 2005. Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

Niamey le 31 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Nouhou TARI

Expert-Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS

Mamane KOUROUKOUTOU

Expert-Comptable

Gérant-Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'acte uniforme sur le droit des sociétés et du gie de l'ohada du 17 avril 1997 et sur l'article 35 de la loi n° 90-18 du 06 aout 1990 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Au titre des articles 440 et 442 de l'acte uniforme de l'OHADA

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque, nous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING Services S.A. (AFH services)

Administrateur concerné : M. Paul DERREUMAUX, Administrateur de la BOA-NIGER et d'AFH Services.

Modalités : Convention d'assistance technique conclue entre AFH Services et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH Services et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération proportionnelle de 4 % du cash flow annuel de la BOA-NIGER dans la limite de 55 613,40 euros par an équivalent à 36 480 000 F CFA,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à 209 049 KF CFA comprenant une rémunération nette de 63 234 KF CFA au titre des interventions spécifiques.

Avec la société AFRICAN INFORMATION NETWORK SERVICES AND SOFTWARE ASSOCIATED (AISSA SARL) au Bénin

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de AISSA SARL.

Modalités : Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque

IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1er juillet 1998. Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 2 840 500 F CFA,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, ces rémunérations HTVA s'élèvent à 39 039 KF CFA.

Avec AGORA S.A.

Administrateur concerné : M. Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AGORA S.A.

Modalités : Convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement des opérations de prises de participation d'AGORA S.A.. Le montant mis à la disposition de la société AGORA par la BOA-NIGER s'élève à 425 000 KF CFA au 31 décembre 2005.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux qui découle du rapport des dividendes encaissés par AGORA S.A. sur les sommes inscrites en compte courant moins 0,25 % à partir de l'année 2003. Ce taux ne peut toutefois pas être négatif. Cette mise à disposition de fonds a produit des intérêts de 38 675 KF CFA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 06 août 1990

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 6 août 1990 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la banque à sa clientèle et ses correspondants.

Avec Achats Services International (ASI)

Administrateur concerné : Boureima WANKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et d'A.S.I.

Modalités : Convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 150 millions de F CFA et une ligne d'avance sur marché de 150 millions de F CFA. L'encours au 31 décembre 2005 est de 261 053 KF CFA.

Ce prêt a généré des produits d'intérêts pour 28 826 KF CFA HT sur la ligne de découvert et de 2 526 KF CFA sur le crédit court terme au titre de l'exercice 2005.

Avec BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)

Convention de garantie

Administrateur concerné : M. Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-BENIN

Nature et objet : Convention de garantie à première demande en principal et en intérêts d'un emprunt obligataire conclue en 2001 à hauteur de 2 milliards de F CFA sur une durée de 7 ans au profit de la BOA-BENIN. Cette garantie est appuyée d'une contre garantie de 1 milliard de F CFA délivrée par AFH SA au profit de la BOA-NIGER.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, la rémunération perçue s'élève à 10 000 KF CFA.

Convention de prêt

Administrateur concerné : BOA-BENIN

Nature, objet et modalités : Convention de prêt conclue le 21 octobre 2003 pour un montant de 3 000 millions de F CFA portant intérêt au taux de 5 % l'an pour une période de 3 mois renouvelable. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2005 s'élèvent à 152 500 KF CFA.

Avec BANK OF AFRICA - MALI (BOA-MALI)

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature et objet : Convention portant sur un accord de caution de garantie de paiement en faveur de la BOA-MALI conclue en 2004 pour un montant de 1,5 milliard de F CFA pour une durée de 5 ans et au taux de 4,5 % l'an sur l'encours.

Modalités : La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à 50 004 KF CFA.

Avec BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE)

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-COTE D'IVOIRE.

Nature et objet : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-COTE D'IVOIRE conclue en 2004 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 5 ans et au taux de 9,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2004 s'élève à 372 940 de F CFA.

Modalités : La rémunération perçue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à 41 393 KF CFA.

Avec BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE (BOA-COTE D'IVOIRE)

Administrateur concerné : Paul DERREUMAUX, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la BOA-COTE D'IVOIRE. *Nature et objet* : Convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-COTE D'IVOIRE conclue en 2005 pour un montant de 550 millions de F CFA pour une durée de 4 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2005 s'élève à 550 000 KF CFA.

Modalités : La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'élève à 13 302 KF CFA.

Niamey le 31 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Nouhou TARI
Expert-Comptable Diplômé
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour GUILBERT et ASSOCIÉS
Mamane KOUROUKOUTOU
Expert-Comptable
Gérant-Associé

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 2004	Exercice 2005
Caisse	1 382 389 592	1 775 469 115
Créances interbancaires	12 553 808 832	14 579 750 304
A vue	7 601 638 882	9 952 151 658
Banque centrale	4 361 155 343	6 469 566 766
Trésor public, CCP		
Autres établissements de crédit	3 240 483 539	3 482 584 892
A terme	4 952 169 500	4 627 598 646
Créances sur la clientèle	10 495 319 844	15 040 977 553
Portefeuille d'effets commerciaux	1 798 368 759	1 494 463 047
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	1 798 368 759	1 494 463 047
Autres concours à la clientèle	5 582 369 820	9 308 194 852
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	5 582 369 820	9 308 194 852
Comptes ordinaires débiteurs	3 114 581 265	4 238 319 654
Affacturage		
Titres de placement	3 961 880 000	3 281 950 000
Immobilisations financières	1 699 112 348	1 698 705 839
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	33 941 914	134 169 851
Immobilisations corporelles	1 567 958 822	1 888 013 220
Actionnaires et associés		41 559
Autres actifs	708 475 728	1 149 345 556
Comptes d'ordre et divers	407 426 580	207 164 768
Total de l'actif	32 810 313 210	39 755 587 765

Hors Bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements donnés	12 031 174 594	11 075 060 405
Engagements de financement	2 319 894 726	1 058 886 478
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	2 319 894 726	1 058 886 478
Engagements de garantie	9 711 279 868	10 016 173 927
D'ordre d'établissements de crédit	3 500 000 000	3 500 000 000
D'ordre de la clientèle	6 211 279 868	6 516 173 927

Passif

Passif	Exercice 2004	Exercice 2005
Dettes interbancaires	423 095 685	511 100 752
A vue	423 095 685	113 015 448
Trésor public, CCP	4 585	4 585
Autres établissements de crédit	156 744 728	113 010 863
A terme	266 346 372	398 085 304
Dettes à l'égard de la clientèle	27 688 482 830	32 738 088 933
Comptes d'épargne à vue	1 780 295 786	2 503 655 330
Comptes d'épargne à terme	3 500 000	3 039 760
Bons de caisse		
Autres dettes à vue	19 860 255 750	23 942 982 739
Autres dettes à terme	6 044 431 294	6 288 411 104
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	680 028 644	1 200 068 016
Comptes d'ordre et divers	471 519 964	1 426 212 960
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	82 046 530	93 587 976
Provisions réglementées		
Emprunt subordonnés		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	603 993 901	753 469 991
Capital	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	906 100 392	1 097 245 645
Écart de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	743 577	1 400 011
Résultat de l'exercice	454 301 687	434 413 481
Total du passif	32 810 313 210	39 755 587 765

Hors bilan	Exercice 2004	Exercice 2005
Engagements reçus	6 325 474 099	3 713 546 610
Engagements de financement	0	0
Reçus d'établissements de crédit	0	0
Engagements de garantie	6 325 474 099	3 713 546 610
Reçus d'établissements de crédit	2 587 958 027	668 617 054
· Reçus de la clientèle	3 737 516 072	3 044 929 556
Engagements sur titres		

Résultat

Comptes des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et charges assimilées	435 814 240	530 550 099
Sur dettes interbancaires	102 427 637	28 462 814
Sur dettes à l'égard de la clientèle	333 386 603	502 087 285
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	20 531 733	27 394 705
Charges sur opérations financières	17 822 167	18 005 644
Charges sur titres de placement		4 807 762
Charges sur opérations de change	16 423 599	8 742 334
Charges sur opérations de hors bilan	1 398 568	4 455 548
Charges diverses d'exploitation bancaire	9 282 367	23 068 869
Frais généraux d'exploitation	1 474 053 462	1 751 559 156
Frais de personnel	506 636 155	552 125 354
Autres frais généraux	967 417 307	1 199 433 802
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	120 913 141	157 220 533
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	324 732 668	134 544 361
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	126 879 754	149 476 090
Charges exceptionnelles	2 663 289	137 472 241
Pertes sur exercices antérieurs	21 318 710	58 456 994
Impôts sur les bénéfices	272 044 150	380 871 050
Résultat	454 301 687	434 413 481
Total des charges	3 28 357 368	3 803 033 223

Produits

Produits	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	1 691 583 226	2 157 585 805
Sur créances interbancaires	301 771 527	299 863 030
Sur créances sur la clientèle		
Sur titres d'investissement	1 389 811 699	1 857 722 775
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	432 877 640	585 333 265

Produits sur opérations financières	801 636 192	847 878 815
Produits sur titres de placement	238 339 360	184 440 783
Dividendes et produits assimilés	48 551 982	75 95 732
Produits sur opérations de change	348 905 154	414 037 158
Produits sur opérations de hors bilan	165 839 696	174 305 142
Produits divers d'exploitation bancaire	570 237	112 000
Produits généraux d'exploitation	83 813 196	117 917 157
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		12 248 258
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
Produits exceptionnels	263 861 251	38 496 529
Produits sur exercices antérieurs	6 015 626	43 461 394
Pertes		
Total des produits	3 280 357 368	3 803 033 223

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2004	Exercice 2005
Intérêts et produits assimilés	1 691 583 226	2 157 585 805
Sur créances interbancaires	301 771 527	299 863 030
Sur créances sur la clientèle	1 389 811 699	1 857 722 775
Autre intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	435 814 240	530 550 099
Sur dettes interbancaires	102 427 637	28 462 814
Sur dettes à l'égard de la clientèle	333 386 603	502 087 285
Autres intérêts et charges assimilés		
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	1 255 768 986	1 627 035 706
Produits de commissions	432 877 640	585 333 265
Charges de commissions	20 531 733	27 394 705
Résultat net des commissions	412 345 907	557 938 560
Résultats nets sur		
Opérations sur titres de placement	238 339 360	179 633 021
Dividendes et opérations assimilées	48 551 982	75 095 732
Opérations de change	332 481 555	405 294 824
Opérations de hors bilan	164 441 128	169 849 594
Résultat net sur opérations financières	783 814 025	829 873 171

Autres produits d'exploitation bancaire	570 237	112 000
Autres charges d'exploitation bancaire	9 282 367	23 068 869
Autres produits d'exploitation non bancaire	83 813 196	117 917 157
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	1 474 053 462	1 751 559 156
Frais de personnel	506 636 155	552 125 354
Autres frais généraux	967 417 307	1 199 433 802
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	120 913 141	157 220 533
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		12 248 258
Résultat brut d'exploitation	932 063 381	1 213 276 294
Résultat net des corrections de valeur	-324 732 668	-134 544 361
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	-126 879 754	-149 476 090
Résultat courant (avant impôt)	480 450 959	929 255 843
Résultat exceptionnel	261 197 962	-98 975 712
Résultat sur exercices antérieurs	-15 303 084	-14 995 600
Impôts sur les bénéfices	-272 044 150	-380 871 050
Résultat net de l'exercice	454 301 687	434 413 481

Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2006

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2005, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2005 se solde donc par un bénéfice de 434 413 481 F CFA après une dotation aux amortissements de 157 220 533 F CFA, une dotation au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 149 476 090 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 380 871 050 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	En F CFA
Résultat de l'exercice	434 413 481
Réserve légale (15 % du résultat)	65 162 022
Report à nouveau antérieur	1 400 011
Dividende (20 % du capital)	300 000 000
Réserve facultative	69 000 000
Nouveau report à nouveau	1 651 470

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 800 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 1er juillet 2006 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après en avoir délibéré, donne son accord pour l'émission par la BANK OF AFRICA - NIGER d'un emprunt obligataire de deux (02) milliards de F CFA réalisable par appel public à l'épargne sur le marché financier régional.

Les principales caractéristiques de cette émission obligataire sont les suivantes :

Émetteur : BANK OF AFRICA - NIGER

Nature des titres : obligations

Arrangeur Chef de file : SGI ACTIBOURSE

Mode de placement : appel Public à l'Épargne

Membres placeurs : Groupe BANK OF AFRICA et Sociétés de Gestion et d'Intermédiation agréées par le Conseil Régional

Montant de l'émission : 2 000 000 000 F CFA

Valeur nominale : 10 000 F CFA

Durée de l'emprunt : 5 ans

Mode d'amortissement : amortissement constant sur cinq (05) ans

Taux de rémunération : 6.25% brut post compté (à titre indicatif)

Imposition applicable : actuellement la fiscalité en vigueur au Niger soit 13%

Mode de paiement des intérêts : annuellement

Forme des titres : dématérialisée

Prix d'émission : valeur nominale

Cinquième résolution

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour entreprendre toutes les démarches, toutes les actions et tous les travaux requis pour l'étude, le lancement et la réalisation de l'emprunt obligataire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au sein de l'UEMOA.

Présentation des états financiers

Les états financiers de la Banque ont été établis selon la présentation requise par le Plan Comptable Bancaire. Ils sont formés par le bilan et le compte de résultat et sont présentés en francs CFA avec le rappel des montants pour l'exercice précédent. Les états financiers destinés à la publication sont présentés en millions de francs CFA.

Comptabilisation des produits et charges bancaires

La Banque comptabilise les intérêts courus et non échus sur les crédits et les dépôts rémunérés. Lorsque le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts ne sont comptabilisés en produits que lors de leur encaissement.

Conversion des opérations en devises

Les dettes et créances en monnaies étrangères figurant au bilan sont évaluées aux taux de change communiqués par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période au compte de résultats.

Risque clientèle et risques généraux

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera pour la Banque. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 1995, une provision pour risques généraux bancaires est constituée à hauteur de 6 % des engagements hors État. Cette provision a été portée à 7 % desdits engagements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et maintenue au même taux de 7 % des engagements nets des garanties bancaires reçues hors État et hors cautions et avals à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels	5 ans
Constructions	50 ans
Installations	5 à 10 ans
Matériel et mobilier d'habitation	5, 6 et 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	3 ans

Congés payés

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

Indemnités de départ en retraite

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite a été enregistré au passif du bilan à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque agent au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales et la taxe d'apprentissage correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger :

Si ancienneté < 5 ans : $(SV \times 20 \% \times NA) + P$

Si 5 ans < ancienneté < 10 ans : $\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% (NA - 5)) + P$

Si ancienneté > 10 ans : $\{SV \times 20 \% \times 5\} + (SV \times 30 \% \times 5) + (SV \times 35 \% (NA - 10)) + P$

SV : Dernier salaire versé

NA : Nombre d'années de présence

P : Préavis

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	7 636	235	9 977	113
De 1 mois à 3 mois	4 458		3 680	
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans				
De 2 ans à 5 ans	460	188	923	398
Plus de 5 ans				
Total	12 554	423	14 580	511

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2004*		Au 31/12/2005*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	5 355	22 773	5 833	28 388
De 1 mois à 3 mois	820	770	1 388	343
De 3 mois à 6 mois	747	1 664	1 378	207
De 6 mois à 2 ans	2 350	1 612	4 182	1 618
De 2 ans à 5 ans	888	870	1 296	2 082
Plus de 5 ans	134		218	100
Créances en souffrance	202		746	
Total	10 496	27 689	15 041	32 738

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Echéance	Au 31/12/2004*	Au 31/12/2005*
----------	----------------	----------------

	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	4 028	5 495	5 933	7 305
Entreprises privées	5 480	15 458	8 116	18 423
Sociétés d'état et établissements publics	951	2 336	939	2 409
Etat et organismes assimilés	37	4 400	53	4 601
Total	10 496	27 689	15 041	32 738

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2004*	Au 31/12/2005*
Créances douteuses	871	1 512
Provisions pour dépréciation	-669	-766
Créances douteuses nettes	202	746

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	100	100	2 000	5%
Cauris investissement	117	102	2 000	5%
Sous total	262	247		
Dans les autres sociétés				
AGORA S.A.	200	200	2 000	10%
AISSA SARL	7	7	45	16%
SCI OLYMPE	30	30	200	15%
UGAN - VIE	58	43	580	7%
SOPARFI	45	45	202	22%
AFRICINVEST	230	230	12 464	2%
FONDS ATTICA	125	125	1 700	7%
Sous total	695	680		
Total participations	957	927		
Prêts Subordonnés	616	616		
AGORA S.A.	425	425		
SCI OLYMPE	191	191		
Autres dépôts	155	155		
Total immo. financières	1 728	1 698		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations brutes	218	119	0	337

Amortissements cumulés	184	19	0	203
Total net	34	100	0	134

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2004*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2005*
Immobilisations brutes	2 608	2 043	1 618	3 033
Immobilisations en cours	1 296	313	1 584	25
Immobilisations d'exploitation	1 268	1 729	34	2 963
Immobilisations hors exploitation	44	1	0	45
Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	1 040	138	33	1 145
Immobilisations en cours				
Immobilisations d'exploitation	1 001	136	33	1 104
Immobilisations hors exploitation	39	2	0	41
Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	1 568			1 888

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2004*	2005*
Débiteurs divers	304	316
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	220	636
Valeurs à rejeter en compensation		
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	184	197
Total	708	1 149

2.6.2. Autres passifs

Nature	2004*	2005*
Dettes fiscales	102	142
Dettes sociales	2	1
Créditeurs divers	362	742
Dettes rattachées	214	315
Divers		
Total	680	1 200

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2004*	2005*
Charges comptabilisées d'avance	51	175
Produits à recevoir	56	30
Divers	300	2
Total	407	207

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2004*	2005*
Produits comptabilisés d'avance	7	9
Charges à payer	454	757
Divers	11	660
Total	472	1 426

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2004*	Dotations	Reprises	Au 31/12/2005*
Charges de retraite	82	11		93
Engagements par signature				0
Pertes et charges				0
Total	82			93

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2004*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2005*
F.R.B.G.	604		149	753
Primes liées au capital	0			0
Réserve légale	438	68		506
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	280	123		403
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau	1	1		1
Résultat 2004	454	-454		0
Résultat 2005	0	0	434	434
Total	3 465	-263	583	3 786

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
2000	91
2001	-13
2002	99
2003	-56
2004	127
2005	149
Total	753

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	41,80%
ATTICA S.A.	8,10%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT	15,00%
Personnes morales Nigériennes	2,60%
Particuliers Nigériens	17,50%
CBND - BENIN	1,60%
Africaine d'assurance	0,90%
Autres particuliers	12,50%
Total	100,00%

3 Engagements hors bilan

Nature	2004*	2005*
Engagements de financement donnés	2 320	1 059
En faveur d'établissements de crédit	0	0
En faveur de la clientèle	2 320	1 059
Engagements de garantie donnés	9 711	10 016
D'ordre d'établissements de crédit	3 500	3 500
D'ordre de la clientèle	6 211	6 516
Engagements sur titres		
Nature	2004*	2005*
Engagements de financement reçus		
D'établissements de crédit		
Engagements de garantie reçus	6 326	3 713

D'établissements de crédit	2 588	668
De la clientèle	3 738	3 045
Engagements sur titres		

Au 31 Décembre 2005, les engagements par signature s'élèvent à 11 075 millions de F CFA contre 12 031 millions de F CFA au 31 décembre 2004, marquant ainsi une baisse de 7,9% sur l'exercice sous revue.

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2004*	2005*
Sur créances interbancaires	302	300
A vue	30	91
A terme	272	209
Sur créances de la clientèle	1 390	1 858
Créances commerciales	130	148
Autres crédits à court terme	300	476
Comptes ordinaires débiteurs	742	867
Crédits à moyen terme	218	367
Total	1 692	2 158

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2004*	2005*
Sur dettes interbancaires	102	28
A vue	67	15
A terme	35	13
Sur dettes à l'égard de la clientèle	334	502
A vue	43	81
A terme	291	421
Total	436	530

4.3 Commissions

Nature	2004*	2005*
Commissions perçues (produits)	433	585
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	0	0
Sur opérations avec la clientèle	433	585
Commissions versées (charges)	21	27
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	21	27
Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2004*	2005*
Salaires et traitements	413	437
charges sociales	94	115
Total	507	552

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2004*	2005*
Impôts, taxes et versements assimilés	71	131
Redevance de crédit bail	0	0
Loyers	55	29
Carburants, entretien et réparations	37	71
Primes d'assurance	32	38
Intermédiaires et honoraires	273	409
Publicité, publications et relations publiques	31	45
Déplacements missions et réceptions	62	73
Frais postaux et frais de télécommunications	155	169
Achats non stockés de matières et fournitures	117	142
Jetons de présence	8	8
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	126	84
Total	967	1 199

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2004*	2005*
Dotations aux amortissements		
Des immobilisations d'exploitation	119	155
Des immobilisations hors exploitation	2	2
Reprises	0	0
Total	121	157

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2004*	2005*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	-259	-136
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	-74	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	-27	-61
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	10	38
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	25	24

Récupérations sur créances amorties		
Total	-325	-135

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2004	2005
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	8	13
Gradés	15	9
Employés	31	35
Personnel non bancaire	4	4
Personnel temporaire	13	10
Total	73	73

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	2004*	2005*
Actif		
Opérations de trésorerie		
Billets et monnaies	126	323
Correspondants bancaires	3 231	2 729
Valeurs à l'encaissement et divers	550	346
Passif		
Opérations de trésorerie	35	
Correspondants bancaires	35	
Refinancements		
Autres sommes dues	220	174
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires	426	2 768

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2005

Nature	Affectation (F CFA)
Résultat de l'exercice	434 413 481
Réserve légale (15% du résultat)	65 162 022
Report à nouveau antérieur	1 400 011
Dividende (20% du capital)	300 000 000
Réserves facultatives	69 000 000
Nouveau report à nouveau	1 651 470

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Capital en fin d'exercice					

Capital social*	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
Chiffre d'affaires	2 224	2 691	2 620	3 280	3 803
Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	494	710	616	1 299	1 244
Impôt sur les bénéfices	67	155	93	272	381
Bénéfice après impôts, amort. et prov.	244	337	417	454	434
Résultat par action**					
Après impôts, avant amort. et prov.	2,85	3,7	3,49	6,85	5,75
Après impôts, amort. et prov.	1,63	2,25	2,78	3,03	2,89
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	65	72	73	73	73
Montant de la masse salariale de l'exercice*	420	419	429	434	467
Sommes versées au titre des avantages sociaux*	43	74	53	53	85

* En millions de F CFA

** En milliers de F CFA

